

# Faut-il une assurance dentaire obligatoire

Autor(en): **Bregnard, Théo / Jaquet, Robin / M.B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Génération plus : bien vivre son âge**

Band (Jahr): - **(2015)**

Heft 72

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-831130>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Faut-il une assurance dentaire obligatoire?

Plusieurs initiatives cantonales réclament son instauration. Mais les médecins dentistes ne l'entendent pas de cette oreille.

«Les gens sont souvent obligés de renoncer à des soins»

THÉO BREGNARD, DÉPUTÉ POP MEMBRE DU GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS ET MEMBRE DU COMITÉ D'INITIATIVE SOINS DENTAIRES.



«Le fait de payer les soins responsabilise»

D<sup>R</sup> ROBIN JAQUET, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE DES MÉDECINS DENTISTES



## Les dentistes sont chers, non?

Oui, c'est cher! Des études démontrent qu'une personne sur dix n'arrive pas à payer.

### L'assurance dentaire obligatoire: un bien ou un mal?

Un bien, évidemment. Les gens sont souvent obligés de renoncer à des soins, ce qui entraîne ensuite des coûts indirects plus importants, car ils ne se font pas soigner.

### Faut-il craindre une explosion des coûts si elle est mise en place?

Je ne vois pas en quoi une assurance ferait exploser les coûts. Ils diffèrent de manière importante d'un dentiste à l'autre et nous espérons qu'une assurance permettra de mettre un peu d'ordre dans tout cela. Il faudra tenir compte de la réalité des dentistes et des besoins de la population.

### La santé buccale ne relève-t-elle pas d'une responsabilité individuelle et non d'une affaire d'Etat?

Elle relève en partie de la responsabilité individuelle, mais pas seulement. La prophylaxie est encore un peu déficitaire, il faut aller plus loin, et notamment par un véritable contrôle régulier chez le dentiste.

### Quelle autre solution verriez-vous pour aider les personnes, notamment de plus de 50 ans, qui renoncent à ces soins pour des raisons financières?

Nous avons pensé aux subventions pour les personnes en difficultés et pour la prophylaxie. Mais il faut réfléchir à un changement d'optique par rapport à la santé dentaire, à envisager comme n'importe quel soin. Il s'agira d'une assurance basée sur un prélèvement paritaire au niveau des salaires. Le principe de solidarité sera évident...

## Les dentistes sont chers, non?

Un cabinet est une entreprise, avec du personnel et des infrastructures. Et la qualité des soins en Suisse est en moyenne supérieure à ce que l'on trouve à l'étranger.

### L'assurance dentaire obligatoire: un bien ou un mal?

C'est une fausse bonne idée. Notre système de prévention est basé sur la responsabilité des patients. C'est moralisateur, mais cela fonctionne. Le fait de payer les soins responsabilise. Avec une assurance, tout va être dû, et on va réduire la motivation pour la pratique d'une bonne hygiène qui évite la plupart des lésions dentaires.

### Faut-il craindre une explosion des coûts si elle est mise en place?

Oui. On le voit déjà avec les services sociaux où les personnes qui reçoivent des soins gratuits sont moins respectueuses de leur santé dentaire.

### La santé buccale ne relève-t-elle pas d'une responsabilité individuelle et non d'une affaire d'Etat?

L'étatisation de la médecine apporte une perte de flexibilité dans les soins et un surplus de bureaucratie chère et inutile.

### Quelle autre solution verriez-vous pour aider les personnes, notamment de plus de 50 ans, qui renoncent à ces soins pour des raisons financières?

Une solution politique. Une partie de la population ne bénéficie pas d'aides, car elle est en dehors des seuils qui permettent d'en obtenir. Il faudrait une amélioration du système qui existe déjà et que d'autres pays nous envient. Les effets de seuil devraient être progressifs, permettant d'utiliser les aides existantes et de mieux les adapter à la population.

M. B.